



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,**

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service parue au BOESR n°26 du 27/06/2024, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieurs pour la rentrée 2025;

**ARRETE :**

**Article 1 :** Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4712, en Education physique et sportive, de la composante INSPE est mise en place au titre du recrutement 2025 d'enseignants du second degré.

**Article 2 :** Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BLANC	SANDRINE	I.A/I.P.R.	NC
M.	GALLON	DOMINIQUE	PROF. EPS	H1900
Mme	LEMARCHAND	STEPHANIE	MCF	14
Mme	MAHIEU	JULIA	MCF	70
M.	OUITRE	FLORIAN	MCF	70

**Article 3 :** Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement présidente et vice-président de la commission d'affectation créée pour l'emploi désigné ci-dessus :

- MAHIEU Julia
- OUITRE Florian

**Article 4 :** Madame la directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 12/03/2025

Pour le Président et par délégation  
Président  
La Vice-Présidente du  
Conseil d'administration  
Lamri ADOUI  
Élodie SAILLANT - MARAGHNI



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,**

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service parue au BOESR n°26 du 27/06/2024, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieurs pour la rentrée 2025;

**ARRETE :**

**Article 1 :** Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4713, en Physique - chimie, de la composante IUT GON est mise en place au titre du recrutement 2025 d'enseignants du second degré.

**Article 2 :** Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	DELAUNAY	DAVID	MCF	62
Mme	EL KIHHEL	LAILA	PR	32
Mme	GENTE	STEPHANIE	MCF	68
Mme	LEVILLAIN	JOCELYNE	MCF	32
M.	MAACHE	MOHAMED	AGREGE	H1510
M.	SAINT-CLAIR	JEAN-FRANCOIS	MCF	32
Mme	WURSTEISEN	MARIE	AGREGE	H7100

**Article 3 :** Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement présidente et vice-président de la commission d'affectation créée pour l'emploi désigné ci-dessus :

- GENTE Stéphanie
- MAACHE Mohamed

**Article 4 :** Madame la directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 12/03/2025

Pour le Président et la Vice-Présidente du  
Conseil d'Administration  
Lamri ADOUI  
Élodie SALLANT - MARAGHNI



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,**

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service parue au BOESR n°26 du 27/06/2024, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieurs pour la rentrée 2025;

**ARRETE :**

**Article 1 :** Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4714, en Education physique et sportive, de la composante UFR STAPS et INSPE est mise en place au titre du recrutement 2025 d'enseignants du second degré.

**Article 2 :** Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BLANC	SANDRINE	I.A/I.P.R.	NC
M.	DELATTRE	BENJAMIN	AGREGE	H1900
M.	DOSSEVILLE	FABRICE	PR	74
Mme	FAUGLOIRE	ELISE	MCF	74
M.	LEMONNIER	JEAN-MARC	MCF	74
Mme	OUVRARD	ELISE	MCF	11
M.	SONNET	ADRIEN	MCF	74
Mme	YVARD	PAULINE	AGREGE	H1900

**Article 3 :** Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président et vice-président de la commission d'affectation créée pour l'emploi désigné ci-dessus :

- DOSSEVILLE Fabrice
- DELATTRE Benjamin

**Article 4 :** Madame la directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 12/03/2025

Pour le Président et par délégation  
La Vice-Présidente du  
Conseil d'administration  
Président  
Élodie SAUANT-MARAGHNI  
Amir ADOU